

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 02/07/2024 - B2024/006695 - 2022 D 00121 - 910 146 182 - 4M

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2024

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SCI 4M			
SIRET	9 1 0 1 4 6 1 8 2 0 0 0 1 9		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
2 Rue Des Branches			
38080 L ISLE D ABEAU			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

Activités exercées	Location de terrains et d'autres biens immobiliers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	--	--	--------------------------

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	8 114	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
--	--------------------------

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

Si vous êtes concerné par ce cadre, veuillez saisir les informations sur la page complémentaire du formulaire 2065.

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid expert
---	---

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SAS COGELYS			
147 GDE RUE ST CLAIR 69300 CALUIRE ET CUIRE		Tél : 04.37.40.09.27	
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4 – Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065				N° 2065 bis-SD 2024			
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		Payées par la société elle-même		a	Payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)				
					(f)				
					(g)				
					(h)				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)				
Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les S.A.R.L.		Montant des sommes versées :					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1		2	3	4	5	6	7	8	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
RÉMUNÉRATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)							
MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise SCI 4M

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 Rue Des Branches 38080 L ISLE D ABEAU

Numéro SIRET*	9	1	0	1	4	6	1	8	2	0	0	0	1	9
---------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois*

12

Durée de l'exercice précédent*

12

				Exercice N clos le 31/12/2023					
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial*			010		012			
	incorporelles { Autres*			014		016			
	Immobilisations corporelles*			028	306 800	030	12 071		294 728
	Immobilisations financières* (1)			040		042			
	Total I (5)			044	306 800	048	12 071		294 728
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052			
		Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	432	066			432	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés* Autres* (3)		69	070			69	
				2 000	074			2 000	
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	6 866	086			6 866	
	Charges constatées d'avance *		092		094				
	Total II		096	9 368	098			9 368	
	Total général (I + II)		110	316 168	112	12 071		304 096	
PASSIF								Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120				1 000	
	Écarts de réévaluation			124					
	Réserve légale			126					
	Réserves réglementées*			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132					
	Report à nouveau			134				(6 261)	
	Résultat de l'exercice			136				13 158	
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142				7 896	
Provisions pour risques et charges			Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156				244 136	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166				2 546	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA) 169)			172				1 217	
	Comptes courants d'associés			173				48 300	
	Autres dettes			175					
	Produits constatés d'avance			174					
Total III			176				296 200		
Total général (I + II + III)			180				304 096		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	240 136	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	11 300	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SCI 4MNéant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2023**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209	210	
			et livraisons		215	214	
	Production vendue	{ biens services*	intracommunautaires		217	218 39 936	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222	
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232 39 936	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242 10 066	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *					243 244 850	
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)					254 9 919	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger					259 262	
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260	
Total des charges d'exploitation (II)						264 20 835	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270 19 100	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	
	Produits exceptionnels (IV)					290 2 325	
	Charges financières (V)					294 6 001	
	Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347 300 1 050	
	{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)					348	
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306 1 217	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310 13 158	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312 13 158	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324 1 217	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés					247 330	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC					248	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)					249 251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)					986 ZFU (44. octies A) 987 342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)					981 JEI (44. sexies A) 989	
	ZRD (44. terdecies)					127 ZRR (44. quindecies) 138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)					991 Investissements et souscriptions outre-mer 344	
	ZFANG (44 quaterdecies)					345 Zone de développement prioritaire (44 sepdecies) 993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)					992	
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit					346 Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647 350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655 Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643 Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645 Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649
		Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)					641
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352 14 375 354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :					356
		Déficits antérieurs reportables : *.....6. 261.....dont imputés sur le résultat :					360 6 261
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370 8 114 372	

[illegible]

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ? ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation	1 050			1 050
TOTAL	1 050			1 050
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
{ biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation	2 325			2 325
TOTAL	2 325			2 325
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SCI 4M										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430	295 500	432	11 300	434		436	306 800												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	295 500	492	11 300	494		496	306 800												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial		495		497		498		499													
Autres mmobilisations incorporelles		500		502		504		506													
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520	2 152	522	9 919	524		526	12 071												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
TOTAL		570	2 152	572	9 919	574		576	12 071												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mis en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values : valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCorp.	Fonds commercial TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre	295 500			295 500
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				
	Matériel de transport*				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers *				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL III		295 500			295 500
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		295 500			295 500

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	2 152			2 152
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		2 152			2 152
TOTAL GÉNÉRAL		2 152			2 152

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SCI 4M

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres mmob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	6 261
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	6 261
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour investissement				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles			
	- corporelles			
	- titres mis en équivalence			
	- titres de participation			
	- autres immobilisations financières			
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				

Désignation de l'entreprise : SCI 4M															Néant		☒			
Exercice ouvert le : 01/01/2023															et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS																				
Effectifs moyens du personnel															376					
Dont apprentis															657					
Dont handicapés															651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																				
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															118					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															105					
TOTAL 1															106					
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															143					
Subventions d'exploitation reçues															113					
Variation positive des stocks															111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															153					
TOTAL 2															144					
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Achats															121					
Variation négative des stocks															145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances															125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															146					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															133					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															135					
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															150					
TOTAL 3															152					
IV Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137			
V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																				
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).															117					
Cadre réservé au-mono établissement au sens de la CVAE																				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.																				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)															022					
Effectifs au sens de la CVAE															023					
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															026					
Période de référence															024		/ /			
Date de cessation															186		/ /			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 9 1 0 1 4 6 1 8 2 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCI 4M

ADRESSE (voie) 2 Rue Des Branches

CODE POSTAL 38080

VILLE L ISLE D ABEAU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille MAGHREBI Prénom(s) MOEZ
Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 02061972 N° Département 99 Commune KSOUR ESSAF Pays TUNISIE
Adresse : N° 2 Voie Rue Des Branches
Code Postal 38080 Commune L ISLE D ABEAU Pays FRANCE

Titre (2) M Nom de famille MECHRI Prénom(s) ABDELHAKIM
Nom d'usage % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 02051986 N° Département 99 Commune KSOUR ESSAF Pays TUNISIE
Adresse : N° 2 Voie Rue Des Branches
Code Postal 38080 Commune L ISLE D ABEAU Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET

9 1 0 1 4 6 1 8 2 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCI 4M

ADRESSE (voie) 2 Rue Des Branches

CODE POSTAL 38080

VILLE

L ISLE D ABEAU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SCI 4M

du 01/01/2023

Adresse 2 Rue Des Branches 38080 L ISLE D ABEAU

au 31/12/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2023.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		– de l'exercice 2023.. ⑩	8 114
– de l'exercice précédent ⑩		– de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire Monsieur MAGHREBI MOEZ Gérant		À L ISLE D ABEAU , le 07/03/2024 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

4M

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Des Branches
38080 L ISLE D ABEAU
910 146 182 RCS VIENNE

RAPPORT DE LA GÉRANCE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 mai 2024

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS – AFFECTATION

Rapport de gestion	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires net	39 936,81	3 000,00
Autres produits d'exploitation (FM à FQ)	0,00	0,00
Achats et variations de stocks (FS à FV)	0,00	0,00
Autres achats et charges externes	10 066,58	5 914,41
Impôts et taxes	850,00	168,77
Salaires et traitements	0,00	0,00
Charges sociales	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et provisions (GA à GD)	9 919,30	2 152,44
Autres charges	0,00	0,00
Charges d'exploitation	20 835,88	8 235,62
Résultat d'exploitation	19 100,93	- 5 235,62
Bénéfice attribué	0,00	0,00
Perte supportée	0,00	0,00
Résultat financier	- 6 001,29	- 1 025,98
Résultat courant avant impôts	13 099,64	- 6 261,60
Résultat exceptionnel	1 275,76	0,00
Participation des salariés	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés	1 217,00	0,00
Résultat net	13 158,40	- 6 261,60
Nombre moyen de salariés	0,00	0,00
Total du bilan	304 096,84	298 810,27

M7 11-A

Avant affectation	31/12/2023	31/12/2022
Capital à la fin de l'exercice	1 000,00	1 000,00
Prime d'émission de fusion ou d'apport	0,00	0,00
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Réserve légale antérieure	0,00	0,00
Réserve statutaire antérieure	0,00	0,00
Réserves réglementées antérieures	0,00	0,00
- dont réserve plus-values à long terme	0,00	0,00
- dont réserve spéciale	0,00	0,00
Autres réserves antérieures	0,00	0,00
Report à nouveau antérieur	- 6 261,60	0,00
Résultat de l'exercice	13 158,40	- 6 261,60
Subvention d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
Capitaux propres avant affectation	7 896,80	- 5 261,60

Affectation du résultat	31/12/2023	31/12/2022
Résultat comptable	13 158,40	- 6 261,60
Absorption des pertes antérieures	6 261,60	0,00
Solde de bénéfice après absorption	6 896,80	- 6 261,60
<i>Dotation aux réserves</i>		
Réserve légale	0,00	0,00
Réserve de plus-values à long terme	0,00	0,00
Réserve spéciale	0,00	0,00
Réserves statutaires	0,00	0,00
Solde de bénéfice après absorption et dotation	6 896,80	- 6 261,60
Report bénéficiaire	0,00	0,00
Solde après absorption, dotation, report	6 896,80	- 6 261,60
Bénéfice distribuable	6 896,80	0,00
<i>Prélèvement sur les réserves</i>		
Prélèvement sur la réserve légale	0,00	0,00
Prélèvement sur les primes	0,00	0,00
Prélèvement sur réserve statutaire antérieure	0,00	0,00
Prélèvement sur réserve spéciale antérieure	0,00	0,00
Prélèvement sur autres réserves	0,00	0,00
Total des prélèvements sur les réserves	0,00	0,00
Utilisation solde RAN antérieur	0,00	0,00
Imputation perte exercice	0,00	0,00
<i>Distribution de dividendes</i>		
Sommes distribuables	6 896,80	0,00
Dividendes (bruts)	0,00	0,00
Solde après distribution	6 896,80	0,00
<i>Autres affectations et dotations</i>		
Dotation aux autres réserves	0,00	0,00
Affectation aux comptes courants	0,00	0,00
Affectation au report à nouveau	6 896,80	- 6 261,60
Utilisation du report à nouveau antérieur	6 261,60	0,00

Après affectation	31/12/2023	31/12/2022
Capital	1 000,00	1 000,00
Prime d'émission, de fusion ou d'apport après affectation	0,00	0,00
Ecart de réévaluation après affectation	0,00	0,00
Réserve légale après affectation	0,00	0,00
Réserves statutaires après affectation	0,00	0,00
Réserves réglementées après affectation	0,00	0,00
- dont réserve plus-values à long terme	0,00	0,00
- dont réserve spéciale	0,00	0,00
Autres réserves après affectation	0,00	0,00
Report à nouveau après affectation	6 896,80	- 6 261,60
Subvention d'investissement après affectation	0,00	0,00
Provisions réglementées après affectation	0,00	0,00
Capitaux propres après affectation	7 896,80	- 5 261,60

Tableau financier	31/12/2023	31/12/2022
<i>I – Situation financière en fin d'exercice</i>		
a) Capital social	1 000,00	1 000,00
b) Nombre d'actions émises	0,00	0,00
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0,00	0,00
<i>II – Résultat global des opérations effectives</i>		
a) Chiffre d'affaires hors taxes	39 936,81	3 000,00
b) Bénéfices avant impôts, participations, amortissements et provisions	0,00	0,00
c) Impôt sur les bénéfices	1 217,00	0,00
d) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	6 896,80	- 6 261,60
e) Résultat distribué	0,00	0,00
f) Participation des salariés	0,00	0,00
<i>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</i>		
a) Bénéfices après impôts, participations mais avant amortissements et provisions	0,00	0,00
b) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	0,00	0,00
c) Dividende versé à chaque action	0,00	0,00
<i>IV – Ventilation de la nature des actions</i>		
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0,00	0,00
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	0,00	0,00
c) Par exercice de droits de souscription	0,00	0,00
<i>V – Personnel</i>		
a) Nombre de salariés	0,00	0,00
b) Montant de la masse salariale	0,00	0,00
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	0,00	0,00

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 39 936,81 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 19 100,93 euros.

MM MA

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -6 001,29 euros, il s'établit à 13 099,64 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 1 275,76 euros.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 1 217,00 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 13 158,40 euros.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 304 096,84 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 13 158,40 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 158,40 euros
Absorption des pertes antérieures	6 261,60 euros

Solde	6 896,80 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 6 896,80 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 7 896,80 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

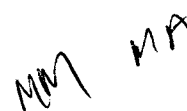
Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES DE L'ARTICLE L. 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Nous allons vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à L'ISLE D ABEAU,
Le 24 Mai 2024.
Moez MAGHREBI
Gérant



4M

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Des Branches
38080 L ISLE D ABEAU
910 146 182 RCS VIENNE

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 24 mai 2024**

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans les formes prévues à l'article 1856 du Code civil et 41 du décret du 3 juillet 1978, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DEUXIEME RÉSOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 13 158,40 euros, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 158,40 euros
Absorption des pertes antérieures	6 261,60 euros

Solde	6 896,80 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 6 896,80 euros.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

MM 1A

4M

**Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Des Branches
38080 L ISLE D ABEAU
910 146 182 RCS VIENNE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 mai 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 24 mai,
A 14 heures 30,

Les associés de la société 4M, société civile au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 4 rue Des Branches 38080 L ISLE D ABEAU, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Moez MAGHREBI, titulaire de 500 parts sociales en pleine propriété
- Monsieur Abdelhakim MECHRI, titulaire de 500 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Moez MAGHREBI, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023,

NA

- le rapport d'ensemble de l'activité de la Société au cours de l'exercice établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport sur l'activité de la Société établi par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans les formes prévues à l'article 1856 du Code civil et 41 du décret du 3 juillet 1978, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice de 13 158,40 euros, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 158,40 euros
Absorption des pertes antérieures	6 261,60 euros

Solde	6 896,80 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 6 896,80 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

MM
MA

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

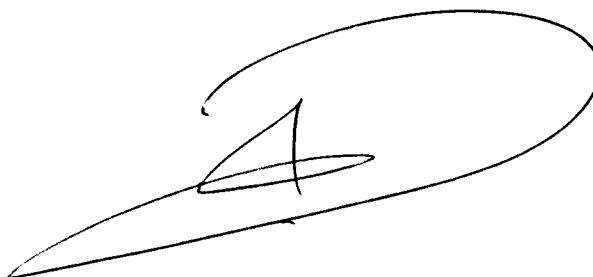
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Moez MAGHREBI
Gérant



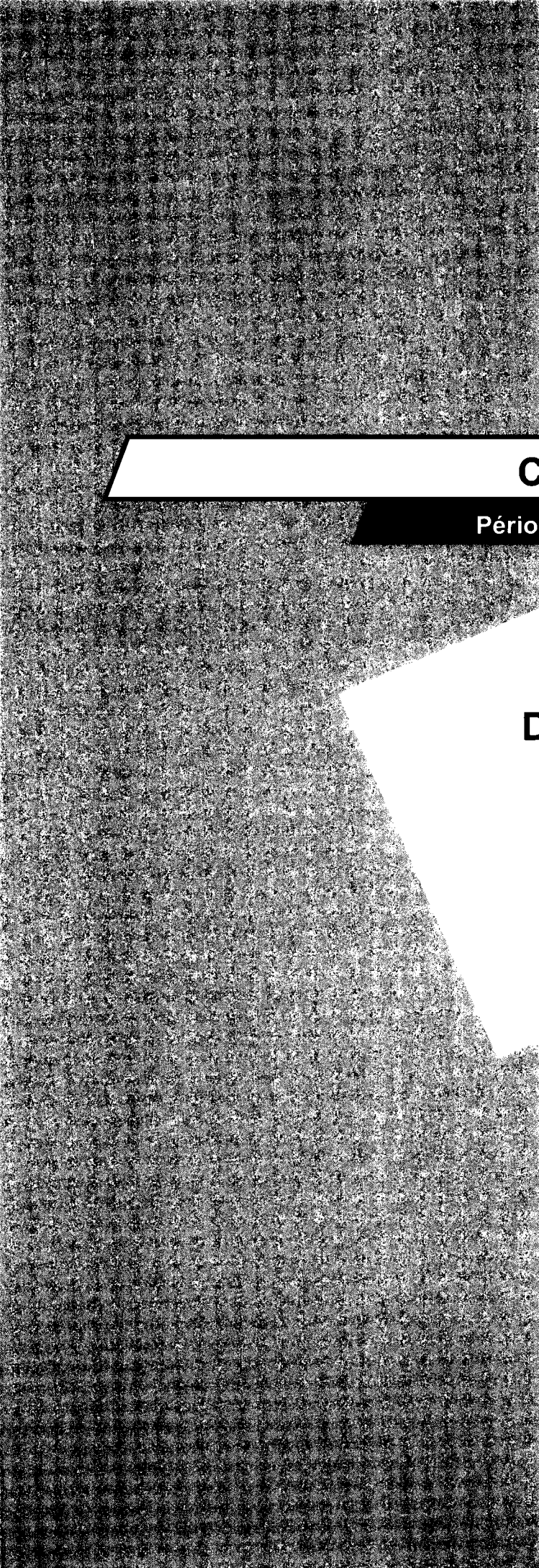
Moez MAGHREBI

Abdelhakim MECHRI



MA

ME



Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dossier de gestion



Dossier de Gestion

Activité et marge

	31/12/2023	%	31/12/2022	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Coût d'achat des marchandises				
Marge commerciale				
Production vendue	39 937	100,00	3 000	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	39 937	100,00	3 000	100,00
Achats matières et consommables				
Variation de stocks				
Sous-Traitance				
Coût de production				
Marge de production	39 937	100,00	3 000	100,00
Activité totale de l'exercice	39 937	100,00	3 000	100,00
Marge globale	39 937	100,00	3 000	100,00

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	306 800	295 500
Immobilisations financières		
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		1 000
Total Brut	306 800	296 500
RESSOURCES		
Capital et réserves	-5 262	
Rétention de résultat	12 072	2 152
Résultat	13 158	-6 262
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants d'associés	48 300	47 300
Total Capitaux Propres	68 269	43 191
Emprunts et dettes assimilées	244 137	253 760
Stocks		
Créances clients	69	1 000
Autres créances	2 432	-1 000
Comptes de régularisation		
Total Créances	2 502	
Dettes fournisseurs	2 546	720
Dettes fiscales et sociales	1 217	
Autres dettes		2 292
Comptes de régularisation		
Total Dettes	3 763	3 012
Trésorerie active	6 867	3 463
Trésorerie passive		

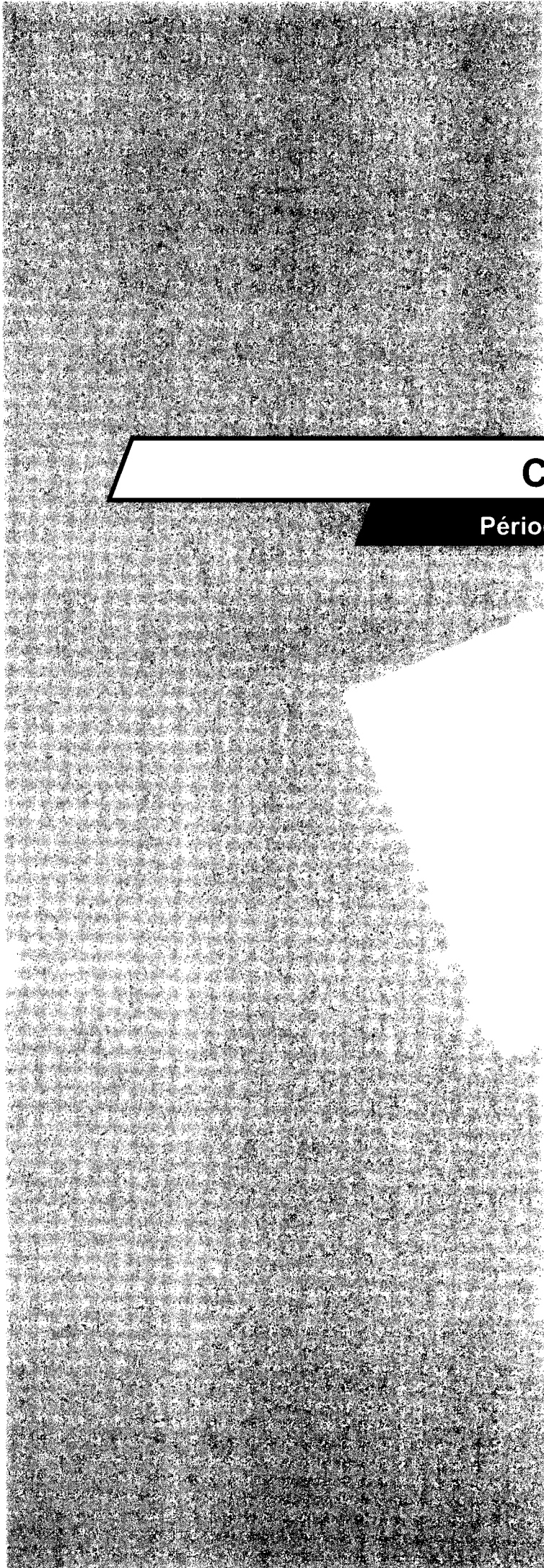
 Dossier de Gestion

Ratios

	31/12/2023	31/12/2022	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	
Coût d'achat	N/A	N/A	
Créances clients x nombre de jours	69 x 12 x 30	1 000 x 12 x 30	
C.A. TTC	39 937	3 000	
Dettes fournisseurs x nombre de jours	2 546 x 12 x 30	720 x 12 x 30	
Achats TTC	10 067	5 914	

Dossier de Gestion

	31/12/2023	31/12/2022	Variation
STRUCTURE FINANCIERE (exprimé en %)			
Capitaux propres	7 897	-5 262	
Total dettes	296 200	304 072	
Emprunts	244 137	253 760	
Capitaux fixes	312 405	296 951	
Actif circulant - Stock	9 369 - 0	3 463 - 0	
Dettes hors emprunt	3 763	3 012	



Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Liasse fiscale

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes

 certifié
conforme
à l'original

119

MM

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
- Tableau de variation des capitaux propres		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance		x	
- Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat	x		
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite		x	
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SCI 4M

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 304 097 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 13 158 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	295 500	11 300		306 800
Immobilisations financières				
Total	295 500	11 300		306 800
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 152	9 919		12 072
Immobilisations financières				
Total	2 152	9 919		12 072
ACTIF NET				294 728

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 300		11 300
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 300		11 300
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 069 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	69	69	
Autres	2 000	2 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 069	2 069	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 296 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	240 137			240 137
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 000	4 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 546	2 546		
Dettes fiscales et sociales	1 217	1 217		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	48 300	48 300		
Produits constatés d'avance				
Total	296 200	56 063		240 137
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	9 623			
(**) Dont envers les associés	48 300			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 48 300 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 512
Total	1 512

SCI 4M

Annexes



Autres informations

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Prestation	39 937
TOTAL	39 937

Frais accessoires d'achat

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés dans les comptes de charges par nature, services extérieurs, prévus à cet effet.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social				1 000,00	1 000,00
Nombre d'actions ordinaires				1 000,00	1 000,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)				3 000,00	39 936,81
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions				-4 109,16	24 294,70
Impôts sur les bénéfices					1 217,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions				-6 261,60	13 158,40
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions				-4,11	23,08
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions				-6,26	13,16
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					